

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 06 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents (9)

Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Josette Richard, Marylène Thiry, Lassus Fabienne, Claude Bindit, Jérôme Pernot, Bruno Jamet, Alexanian Patricia (secrétaire de séance)

Absents excusés (5)

Mélanie Pointurier, Jérôme Mourot, Christophe Schoenfelder (Procuration à Claude Bindit), Ghislain Chouet (Procuration à Jean Luc Pairis), Aline Richard (Procuration à Josette Richard)

Le 06 novembre 2023 à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Dominique Chaudey.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 45 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Émargement de la feuille de présence.

Monsieur Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité et demande de rajouter à l'ordre du jour en point 13 : Modification de la délibération Cimetière.

Ordre du jour

1. Délibération : adhésion au service commun CCPH.
2. Délibération : création d'un poste d'assistant technique territorial, permanent, à 30 heures hebdomadaire.
3. Délibération : signature d'une convention de mise à disposition de personnel en vue d'accomplir une mission d'accompagnement à la nomination stagiaire par le CDG 70.
4. Information : arrêté portant recrutement sans concours d'un adjoint technique territorial en qualité de fonctionnaire stagiaire à temps non complet à hauteur de temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30h00.
5. Délibération : vente du tracteur.
6. Délibération : décision modificative, budget communal, pour payer les salaires et annuler des avoirs Orange de 2022.
7. Délibération : décision modificative, budget assainissement, pour payer le SIABEM, payer l'agence de l'eau et pour annulation factures 2022 Habitat70.
8. Délibération : changement prix du stère pour l'affouage.
9. Délibération : adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif principal 2022 (lagunes ouest).
10. Délibération : adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif (lagunes SIABEM).
11. Information : Programme National Ponts.
12. Information : Réfection rue du Haut.
13. Délibération : Modification de la Délibération cimetière
14. Questions diverses

Toutes les délibérations sont retranscrites par la secrétaire de mairie

1 Délibération : Adhésion au service commun CCPH.

Absence de la secrétaire de Mairie depuis septembre, en conséquent la commune adhère au service commun de la CCPH pour un remplacement définitif, 23h par semaine à partir du 01/01/2024. Ces 23h porteront essentiellement pour l'état civil, les ressources humaines et la comptabilité.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

2 Délibération : Création d'un poste d'assistant technique territorial, permanent, à 30 heures hebdomadaire.

Sébastien Pointurier est en poste depuis septembre 2022, au terme de 2 mois d'appel à candidature, l'employé communal sera stagiairisé au 01/01/2024.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

3 Délibération : signature d'une convention de mise à disposition de personnel en vue d'accomplir une mission d'accompagnement à la nomination stagiaire par le CDG 70.

Signature d'une convention avec le CDG 70, le tarif de cette convention est de 150€

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

4 Information : arrêté portant sur le recrutement sans concours d'un adjoint technique territorial en qualité de fonctionnaire stagiaire à temps non complet à hauteur de temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30h00.

Du 01/11/2023 au 31/12/2023 Monsieur le Maire établira un arrêté portant sur le recrutement sans concours d'un adjoint territorial

5 Délibération : vente du tracteur.

La Commune vend le tracteur au Jardin Comtois pour la somme de 4500€

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

6 Délibération : décision modificative, budget communal, pour payer les salaires et annuler des avoirs Orange de 2022.

Afin de régulariser les salaires et annuler les avoirs d'Orange, une décision modificative est nécessaire

Chapitre 12 – 9300€

Chapitre 11 + 9400€

9300€ pour les salaires

100€ pour les avoirs Orange

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

7 Délibération : décision modificative, budget assainissement, pour payer le SIABEM, payer l'agence de l'eau et pour annulation factures 2022 Habitat70.

Concernant l'assainissement une modification modificative est nécessaire

Chapitre 22 - 5213,13€

Chapitre 65 + 1200€

Chapitre 67 + 500€

Chapitre 14 + 4000€

Afin d'équilibrer au Chapitre 75 - 486,87 €

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

8 Délibération : changement prix du stère pour l'affouage.

Le prix du stère pour l'affouage était au prix de 7€ depuis 2019, pour la campagne 2023/2024 le prix du stère sera au prix de 8€

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

9 Délibération : adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif principal 2022 (lagunes ouest).

Délibération reportée

10 Délibération : adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif (lagunes SIABEM).

Délibération reportée

11 Information : Programme National Ponts.

Les tuyaux d'évacuation étant trop étroits, la Commune n'est pas éligible et ne correspond pas au cahier des charges du programme National des ponts.

12 Information : Réfection rue du Haut.

L'entreprise Maillard demande à la Commune de bien vouloir différer l'intervention concernant les travaux sur la Rue du Haut

13 Délibération : Modification de la Délibération cimetièrè

Le prix d'une concession est de 150€ le mètre carré

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

14 Questions diverses

Marylène Thiry confirme que le plan Vigipirate est renforcé à l'école, toutes les salles de classes, les portails ainsi que le Pôle sont fermés à clef

Effectif de l'école pour 2023/2024 : 111 élèves

Le conseil de classe se tiendra mardi 7 novembre

Fin de séance à 22h20.